

Liberté Égalité Fraternité

# POINT DE SITUATION Mesures dédiées à la reconstruction Arrondissement de Boulogne-sur-Mer



# DOSSIER INONDATIONS

Tél: 03 21 21 20 05

Mél: pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr

Le Pas-de-Calais a connu en quelques semaines plusieurs épisodes d'inondations intenses impactant très fortement la vie des habitants et l'activité économique de notre territoire.

Depuis le début de cette crise inédite tant par son ampleur que par ses conséquences durables pour notre territoire, la mobilisation des services de l'État est totale pour soutenir nos concitoyens sinistrés :

- Soutien aux collectivités
- Soutien aux particuliers
- Soutien aux commerçants, artisans et entreprises
- Soutien aux agriculteurs

# UN GUICHET UNIQUE

Afin de gagner en lisibilité et de faciliter les démarches des personnes touchées, un guichet unique a été mis en œuvre pour permettre aux sinistrés de disposer d'un point d'accès leur permettant de solliciter l'intégralité des dispositifs mis en œuvre par l'Etat et l'ensemble des acteurs concernés (acquisition de batardeaux, prise en charge des franchises, fonds Barnier, etc):

https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/guichet-unique-pas-de-calais-reconstruction

# UNE CELLULE D'ÉCOUTE

# 03 21 21 23 40

Déployée pour répondre aux difficultés rencontrées par certaines personnes avec les compagnies d'assurances concernant le versement des indemnisations et le traitement en urgence des dernières expertises, elle est joignable du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00.

Toutes les informations relatives à la gestion des inondations et à la reconstruction sur le site internet de la préfecture

www.pas-de-calais.gouv.fr



Près de un an après le début des inondations, plusieurs dispositifs restent en vigueur. Ils seront maintenus autant que nécessaire :

- ... la cellule d'écoute téléphonique reste joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h au 03 21 21 23 40.
- ... des permanences sont toujours accessibles et s'effectuent dorénavant sur rendezvous via le guichet unique :
  - https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/guichet-unique-pas-de-calais-reconstruction .
  - Il est évidemment encore possible de solliciter l'ensemble des dispositifs mis en place sur cette plateforme.
- ... le dossier présent sur le site internet est continuellement actualisé : <a href="https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Actualites/Actualites/Gestion-des-consequences-des-inondations-et-reconstruction">https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Actualites/Actualites/Gestion-des-consequences-des-inondations-et-reconstruction</a>. Toutes les mesures dédiées à la reconstruction sont détaillées comme suit :

#### Une question ? Une remarque ? Contactez-nous en cliquant sur "Déposer une observation"

Télécharger Reconstruction: l'ensemble des dispositifs mis en oeuvre sont toujours actifs  $\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \$ 

PDF - 0,23 Mb - 15/07/2024

Mesures mises en oeuvre par arrondissement

Mise en place d'une cellule d'écoute pour les sinistrés

Mise en œuvre d'un guichet unique

Gouvernance - Pilotage opérationnel mis en œuvre par l'État en faveur des sinistrés

Reconnaissances de l'état de catastrophe naturelle

Soutien aux collectivités

Soutien aux particuliers

Soutien psychologique

Soutien aux commerçants, artisans et entreprises

Soutien aux agriculteurs

Travaux prévus et réalisés

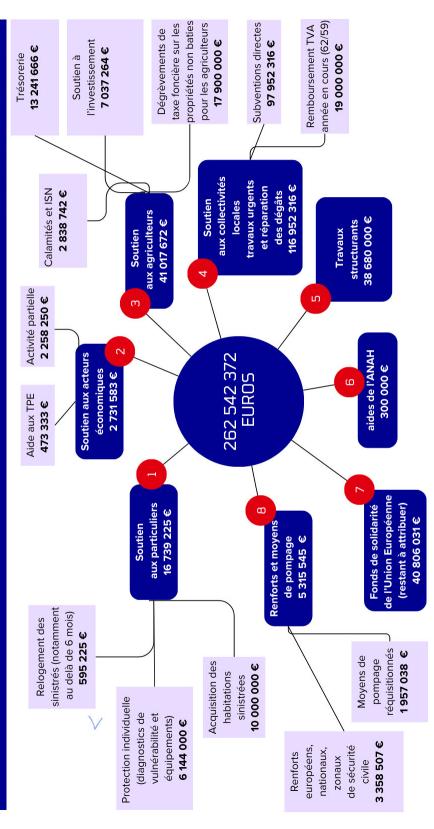
Missions déployées

Moyens de secours déployés : pompage









#### Les principaux chiffres pour l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer

#### **Travaux urgents**

La priorité a d'abord été donnée à la réalisation de travaux d'urgence grâce au déploiement d'une procédure simplifiée permettant de réaliser immédiatement des travaux de type entretien des cours d'eau, enlèvement des embâcles, consolidation des digues et berges ou encore curage des rivières et canaux, sur simple information préalable de l'administration (la DDTM) par le maître d'ouvrage avant l'engagement des travaux. L'objectif était ici de faciliter l'écoulement des cours d'eau le plus rapidement. La liste de ces travaux a été définie en lien avec l'ensemble des acteurs locaux.

#### Travaux urgents réalisés par les collectivités et le SYMSAGEB

**40** opérations concernant les cours d'eau et ouvrages hydrauliques ont été identifiées et portées par les collectivités (communes et EPCI) et le SYMSAGEB.

Pour tous ces travaux, ainsi que pour les travaux de réparation des voiries, les collectivités bénéficient d'une subvention à hauteur de **70**% et pouvant atteindre jusqu'à **100** % des dépenses pour les collectivités en tension budgétaire :

- ... 53 collectivités de l'arrondissement de Boulogne ont déposé un dossier et sont bénéficiaires d'une ou plusieurs subvention(s) de l'Etat. Il n'y a aucun dossier en attente.
- ... Montant total des subventions accordées : 12,6 millions d'euros (taux global de prise en charge de 83,7% des dépenses déclarées).

#### **Travaux structurants**

Au-delà des travaux réalisés sur les cours d'eau, ont été menés des travaux plus structurels visant à réduire autant que possible les conséquences des inondations sur notre territoire. 3 axes principaux ont été retenus en matière de prévention : la facilitation des écoulements, la protection directe des biens et la rétention des eaux. L'identification des travaux a été réalisée dès le mois de mai en lien avec l'ensemble des acteurs concernés (EPCI, syndicats mixtes de bassin versant et services de l'Etat).

27 opérations de travaux structurants ont été retenues dans l'arrondissement de Boulogne-sur-mer: 1 sous maîtrise d'ouvrage Région Hauts-de-France, 3 sous maîtrise d'ouvrage Communauté d'Agglomération du Boulonnais, 4 sous maîtrise d'ouvrage du Symsageb, 6 sous maîtrise d'ouvrage communale (Wimille, Carly et Hesdigneul-les-Boulogne) et 14 sous maîtrise d'ouvrage du Symcea totalisant 2,3 millions d'euros de travaux.

Afin d'améliorer les conditions d'écoulement et d'évacuation en aval de la Liane, l'agglomération a concentré son action sur les opérations à mettre en œuvre à très court terme, complétée par des études à concrétiser à moyen terme. De son côté, le Symsageb a réalisé des actions sur les berges et d'enlèvement d'embâcles sur les différents cours d'eau.

Ces travaux portés par les collectivités bénéficient d'un cofinancement de l'État et/ou de l'Agence de l'eau à hauteur de 80 %.

#### Diagnostic de vulnérabilité des habitations sinistrées

Dans le secteur du Boulonnais, une partie des diagnostics de vulnérabilité sont pris en charge par le SYMSAGEB et remboursés à 50 % par l'État dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations. A ce titre, une subvention de l'État de **146 500** euros a été attribuée au syndicat.

A ce jour, le SYMSAGEB a réalisé **194** diagnostics (**208** demandes reçues toutes éligibles, **7** visites programmées et **7** visites en cours de programmation).

Afin de répondre aux demandeurs, l'Etat a également pris en charge un certain nombre de dossiers dans le cadre du marché conclu avec le bureau d'études OSGAPI. Ce bureau est mobilisé pour accompagner les sinistrés dans le dépôt de leur demande de subvention dans le but d'accélérer l'équipement des habitations, notamment en batardeaux.

Au 1<sup>er</sup> octobre 2024, **426** demandes de diagnostic ont été transmises pour être prises en charge dans le cadre du marché de l'État dont l'avancement est présenté ci-dessous :

- ... 131 diagnostics réalisés.
- ... 26 diagnostics programmés.
- ... 140 dossiers clos (diagnostics déjà réalisés, doublons, sinistrés non intéressés...).
- ... 129 dossiers en cours pour lesquels le bureau d'études ne parvient pas à joindre les propriétaires. Un courrier de relance leur est adressé.

S'agissant des demandes de subvention, **165** dossiers sont recensés dans l'arrondissement : **142** subventions ont été attribuées pour un montant total de **1,3 million** d'euros. Les **23** autres demandes sont en cours d'instruction.

#### Acquisition à l'amiable des habitations sinistrées à plus de 50 % (« Fonds Barnier »)

#### 13 dossiers déposés :

- ... 6 éligibles au rachat dont 2 pour lesquels le montant de l'indemnisation a été notifié.
- ... 3 non éligibles.
- ... 4 en cours d'instruction.

La CAB va assurer le portage des acquisitions des habitations sur son territoire, la démolition du bien et la remise en état du terrain en lien avec l'établissement public foncier Hauts-de-France. L'ensemble des frais est remboursé par l'État dans le cadre du fonds Barnier.

Sur le plan financier, les 6 dossiers éligibles représentent environ 830 000 euros de Fonds Barnier (sans les coûts de frais de notaires et ceux liés à la démolition et remise en état).

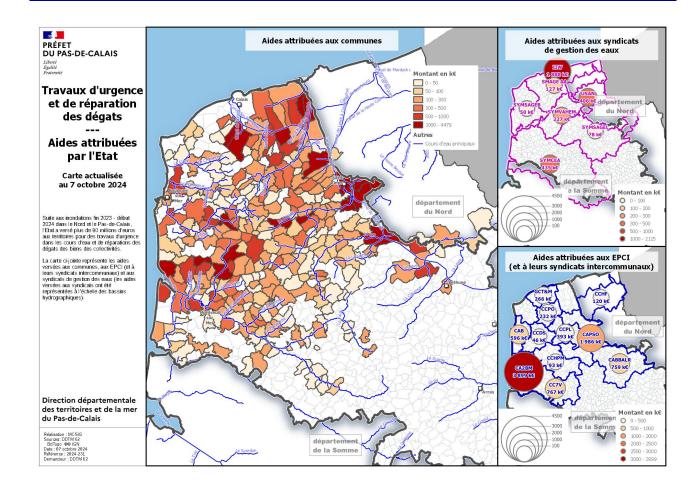
#### Relogement des sinistrés (prise en charge du loyer par l'Etat)

- ... 61 demandes de relogement déposées (147 personnes) : 56 demandes traitées (134 personnes) et 5 demandes en cours de traitement (13 personnes).
- ... **6** dossiers traités pour une prise en charge du relogement par l'État (FARU) à la suite de la fin de prise en charge par les assurances.

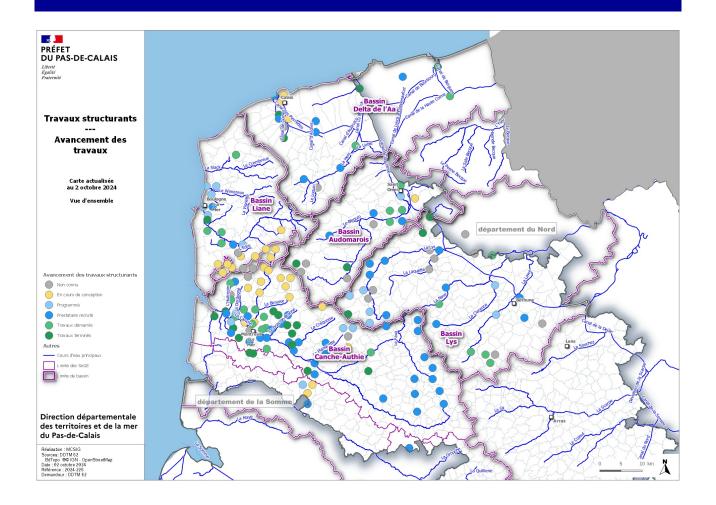
# Informations sur les dispositifs mis en œuvre dans le cadre de la gestion des inondations dans le boulonnais

- ... 1 page internet dédiée aux dispositifs mise en place dans le cadre de la gestion des conséquences des inondations et de la reconstruction, sur le site internet de la préfecture : <a href="https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Actualites/Actualites/Gestion-des-consequences-des-inondations-et-reconstruction">https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Actualites/Actualites/Gestion-des-consequences-des-inondations-et-reconstruction</a>
- ... 1 cellule téléphonique d'écoute des sinistrés joignable 5 j/7.
- ... Organisation de permanences du sous-préfet en charge de la reconstruction menées en présence des services de l'État, du Conseil régional, de France assureurs, pour répondre aux interrogations des sinistrés.
- ... 1 guichet unique permettant aux sinistrés de solliciter l'intégralité des dispositifs mis en œuvre par l'État et l'ensemble des acteurs concernés (acquisition de batardeaux, prise en charge des franchises, fonds Barnier): <a href="https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/guichet-unique-pas-de-calais-reconstruction">https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/guichet-unique-pas-de-calais-reconstruction</a>.
- ... **Réalisation d'entretiens individuels** par la sous-préfecture avec des artisans, commerçants et entreprises sinistrés.
- ... Mise en œuvre de permanences dédiées aux agriculteurs tenues en sous-préfecture.
- ... **Multiples** déplacements terrain et réunions relatifs à la gestion des inondations du sous-préfet.
- ... **Envois réguliers de mails d'information** aux maires sur les dispositifs mis en place par les services de la préfecture et de la sous-préfecture, depuis le début de la crise.
- ... Interventions régulières auprès des maires de l'arrondissement en lien avec les EPCI et les syndicats de rivière.
- ... Rencontres régulières avec les collectifs et associations de sinistrés.

## Cartographie relative aux travaux d'urgence et de réparation des dégâts menés dans le Nord et le Pas-de-Calais

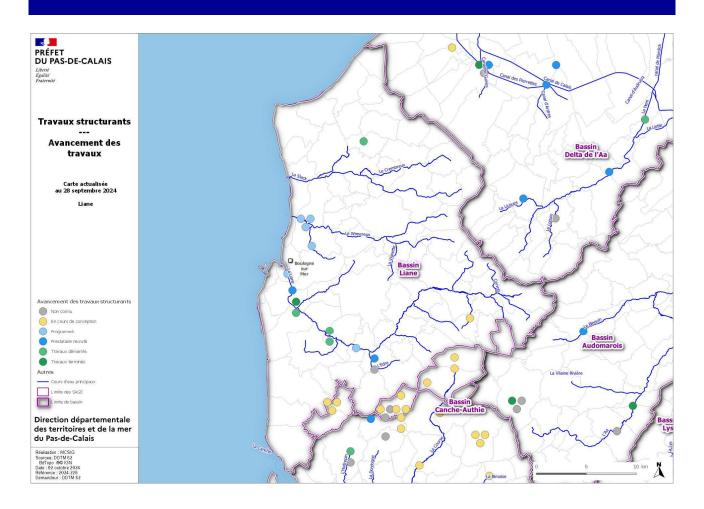


## Cartographie relative aux travaux structurants menés dans le Nord et le Pas-de-Calais



La liste des travaux structurants est disponible sur le site internet de la préfecture du Pas-de-Calais: <a href="https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Actualites/Actualites/Gestion-des-consequences-des-inondations-et-reconstruction/Inondations-Travaux-realises-et-prevus">https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Actualites/Actualites/Gestion-des-consequences-des-inondations-et-reconstruction/Inondations-Travaux-realises-et-prevus</a>

### Cartographie relative aux travaux structurants menés au sein du bassin de la Liane



# Cartographie des travaux réalisés par VNF

